

FICHE PÉDAGOGIQUE sur le commerce équitable

 **A** Lisez attentivement le texte suivant



Des produits issus d'un commerce équitable S.V.P. !

Derrière la banane que tu manges, la tasse de café que tu bois ou d'autres produits que tu consommes se cachent une série d'activités commerciales étonnantes, et peut-être un peu méconnues, faisant partie de la chaîne de production. En fait, plusieurs intermédiaires transforment, transportent, spéculent, distribuent et finalement vendent le bien de consommation en question moyennant une part de profit. Cette longue chaîne de production nous éloigne et nous rend même parfois ignorants, en tant que consommateurs, des conditions de vie et de travail des êtres humains ayant produit ce que nous achetons.

Afin de s'assurer que nos achats ne contribuent pas à l'exploitation des travailleurs du Sud et à la dégradation de l'environnement, le commerce équitable apparaît comme étant une solution de choix ! Ce type de commerce tente d'établir le lien le plus direct possible entre les petits producteurs et les consommateurs du Nord. Les schémas suivants illustrent bien la diminution des intermédiaires qu'offre le commerce du café équitable :

Acteurs de la chaîne de production du commerce conventionnel (café)

Producteur - Grand propriétaire de la terre - Transformateur - Exportateur - Spéculateur - Importateur
Torréfacteur - Distributeur - Commerçant - Consommateur

Acteurs de la chaîne du commerce équitable (café)

Producteur - Coopérative - Importateur - Organisation du commerce équitable - Commerçant - Consommateur

Le commerce équitable vise à assurer aux producteurs des pays en voie de développement un revenu " juste " leur permettant de vivre convenablement et de réinvestir dans leur activité ou dans la structure sociale de leur communauté. Par exemple, en acceptant, comme consommateurs, de payer 1 à 2 \$ de plus un sac de 200 grammes de café équitable, nous contribuons à la dignité humaine du producteur, au mieux-être de sa communauté et de l'environnement.

De leur côté, les producteurs s'engagent à respecter les principes du commerce équitable ainsi que certaines règles sociales (interdiction du travail forcé et du travail des enfants, respect de la déclaration de l'Organisation internationale du Travail sur les droits fondamentaux des travailleurs) et environnementales. De plus, afin d'assurer aux consommateurs que les produits qu'ils achètent respectent les principes du commerce équitable, différents organismes internationaux de certification apposent leur sceau.

Enfin, pour que le commerce équitable puisse prendre de l'ampleur il a besoin de nous ! Comme consommateurs, exigeons des produits plus équitables auprès de nos commerçants !



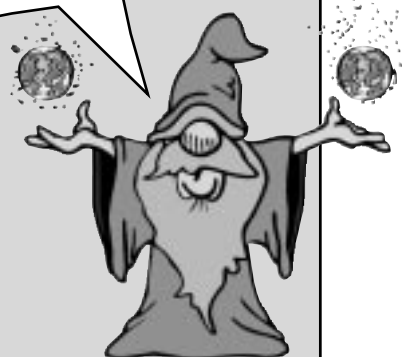
 **B** Sur une feuille, répondez à la question suivante :

Faisant preuve à la fois d'imagination et de réalisme, écrivez, sur une feuille, les conséquences positives que peut avoir le commerce équitable pour vous ainsi que pour la famille d'un caféculteur du Sud et sa communauté.

Saviez-vous que...

- Dans le monde, plus de 5 millions de petits producteurs et d'artisans sont impliqués dans le réseau du commerce équitable.
- Ces produits équitables, et bien d'autres encore, sont disponibles sur le marché : café, thé, sucre, miel, chocolat, cacao, bananes, oranges, jus d'orange, riz, noix, vin, alcool, apéritifs, bonbons, jouets, décorations, bois d'œuvre, bijoux, artisanat, vêtements, etc.
- Payer un juste prix est une question de justice et non de charité.
- Il est possible de demander au gérant de ton épicerie qu'il offre plus de produits équitables.

Prenez note des faits suivants





D Dans le tableau ci-dessous, associez chaque principe à sa signification. (OCÉ = Organisations de commerce équitable).

I- Un prix juste	a) Les organisations de commerce équitable (OCÉ) achètent le plus directement possible de coopératives ou d'entreprises syndiquées. Elles éliminent ainsi plusieurs intermédiaires et évitent les spéculations à la Bourse sur les prix du café.
II- Information du public	b) Les coopératives ont accès à un paiement à l'avance ou à un prêt à un taux d'intérêt accessible de la part des acheteurs du Nord.
III- Gestion démocratique	c) Les coopératives peuvent compter sur l'assurance que les OCÉ vont acheter leurs produits de manière régulière, ce qui permet aux producteurs de mieux planifier leurs opérations.
IV- Commerce direct	d) Les producteurs et les OCÉ fixent ensemble un prix qui tient compte des besoins des producteurs du Sud et de la réalité des marchés du Nord. Les producteurs doivent parvenir à couvrir les coûts de leur production et obtenir un profit qui leur permet de subvenir à leurs besoins. Les OCÉ, quant à elles, doivent parvenir à vendre leur café à des prix raisonnables.
V- Protection de l'environnement et développement communautaire	e) La majorité des coopératives impliquées dans le commerce équitable pratiquent une agriculture biologique et contribuent à la conservation de la biodiversité en cultivant le café sous le couvert des forêts. Les bénéfices des ventes sont réinvestis dans des projets de développement communautaire axés sur la réponse de besoins de la communauté tels écoles, cliniques, routes, transports, etc.
VI- Crédit	f) Les OCÉ s'engagent à diffuser auprès des consommateurs de l'information sur les producteurs et sur la nécessité du commerce équitable. Leurs états financiers doivent être transparents.
VII- Engagement à long terme	g) Un paysan, un vote. Les groupes de producteurs doivent se partager les profits équitablement, et tous les travailleurs doivent avoir une voix dans le processus décisionnel et la manière dont le groupe est organisé.



E Pour chacune des affirmations, quel est le principe du commerce équitable qui n'est pas respecté.

Qu'est-ce qui cloche ???

1. Le directeur du groupe de producteurs de café décide de réinvestir les bénéfices des ventes dans la construction d'une école pour la communauté.

2. Le groupe de producteurs ignore s'il trouvera preneur pour vendre sa production à un juste prix cette année.

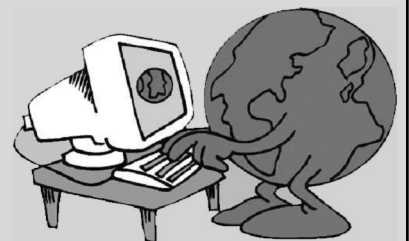
3. Le coût de production des bananes est plus élevé que le prix de vente de celles-ci sur le marché. Le groupe de producteurs produit donc à perte.

4. Le nombre d'intermédiaires est pratiquement le même entre le commerce équitable et le commerce conventionnel.

5. Comme acheteurs, il nous est impossible d'être au courant des conditions de vie des petits producteurs du Sud.

N'hésitez pas à consulter les références suivantes afin d'en savoir plus sur le commerce équitable.

- Waridel, Laure. Une cause café. Pour le commerce équitable, Éd. Les Intouchables, Montréal, 72 pages, 1997;
- L'ABC de la consommation responsable. Document de référence de l'opération d'un commerce agréable et équitable, ERE Éducation, Montréal, janv. 2002 ;
- <http://www.equiterre.qc.ca> ;
- <http://www.in-terre-actif.com>



UNE INITIATIVE DU



Comité Solidarité / Trois-Rivières
Séminaire Sainte-Marie de
Shawinigan

**PRODUIT EN COLLABORATION AVEC LE
GOUVERNEMENT DU CANADA PAR L'ENTREMISE DE**



Agence
canadienne de
développement
international

Canadian
International
Development
Agency

(ACDI)